

Paris, le 21 juillet 2022

Destinataires *in fine*

Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Affaire suivie par
Caroline Censier-Calmus
Tél. : 01 55 55 86 21
Mobile : 06 18 29 00 43

caroline.censier-calmus@enseignement
sup.gouv.fr

1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Objet : Qualification Discipline rare des Etudes hittites

Au vu du dossier déposé par la communauté d'étude Etudes hittites, **décision a été prise de qualifier les Etudes hittites de Discipline rare et de les inscrire à la cartographie Disciplines rares.** Toutefois, le comité de pilotage souligne la grande précarité des formations existant à Sorbonne université, liées à l'Initiative Sciences de l'Antiquité (IsAntiq), dont la fin est portée à 2024. La pérennité des Etudes hittites en France nécessite une réflexion sur la transmission des connaissances et donc l'existence d'un lieu de formation durable.

La qualification de discipline rare est attribuée pour 2 ans. Cette qualification des Etudes hittites en tant que discipline rare entraîne un suivi, ainsi qu'une révision du respect des critères de définition Disciplines rares, à l'issue de laquelle sera décidé du maintien de l'inscription des Etudes hittites à la cartographie des Disciplines rares.

Le chef de service de la coordination des
stratégies de l'enseignement supérieur et de la
recherche


Sébastien Chevalier

Destinataire :
CNRS : Alice Mouton

Copie à :

EPHE : Catherine Paul ; **Sorbonne Université** : Stéphanie Bonneau, Nathalie Drach-Temam, Pierre Tallet; **CNRS**
INSHS : Marie Gaille.

Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle : Anne-Sophie Barthez,

Directrice générale de la recherche et de l'innovation : Claire Giry ;

Comité de pilotage Disciplines rares : Sébastien Chevalier, Philippe Casella, Pierre-Franck Chevet, Christine Chojnacki, Hélène de Penanros, Paul Indelicato, Martina Knoop, Jean-Michel Verdier.